

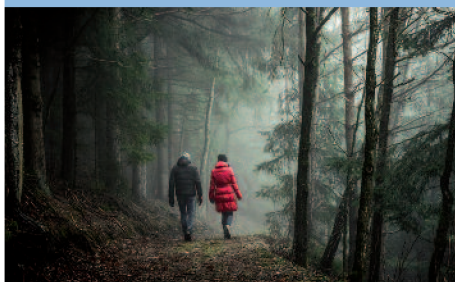
(ÉLECTIONS) Municipales 2020



Elections des 15 et 22 mars 2020.
Pensez à voter.

Saviez-vous que : les électeurs ne votent pas directement pour les Maires lors des Municipales. Ils élitent au suffrage universel plus de 500 000 Conseillers municipaux en France qui désigneront ensuite les Maires et leurs Adjoints qui sont ainsi élus au suffrage indirect.

(LOISIR) Marche nocturne à Lévis le 13 juin



Et voici la seconde Marche nocturne de Lévis-Saint-Nom organisée par la commission Animation.

Voici le programme :

Accueil Parking de la Mairie à partir de 18h pour un départ à 18h30 avec votre pique nique.

Retour vers 22h45.

Deux circuits proposés de 9km ou 12 km (déconseillés aux enfants de moins de 10 ans)... (P.6)



Le printemps est de retour... avec lui le temps des activités de sport ou de loisir de plein air : Nettoyage de printemps, Course des Quatre Châteaux, Trail des Lavois, sans oublier la Marche nocturne de Lévis... A vous de choisir !



→ EDITO

Madame, Monsieur,

C'est sous le sceau du développement durable, de la transition écologique et énergétique qu'a démarré l'année 2020 à Lévis-Saint-Nom.

Les travaux d'enfouissement des réseaux route de Maison Blanche ont permis de conjuguer utilement embellissement du village et remplacement des lampes énergivores par des sources leds, et vont permettre d'en-

visager la sécurisation du trottoir sud. Le remplacement d'un véhicule du personnel technique par un utilitaire électrique va également contribuer à réduire l'empreinte environnementale de notre village.

Plaine de Malpou, nous avons renouvelé notre convention d'occupation des terres agricoles avec un jeune agriculteur qui va transformer une partie des terres céréalières en pré, sans aucune utilisation de produits phytosanitaires, permettant d'alimenter en fourrage son élevage bovin.

Enfin le renouvellement du marché de restauration scolaire à l'Ecole des Sources a été l'occasion d'introduire plus de produits labellisés et issus de l'agriculture biologique.

Le printemps annonce le grand retour des activités extérieures. Si vous voulez contribuer activement à la propreté de notre commune, participer à une action citoyenne, sympathique et dans la bonne humeur, RV le 21 mars à 14h30 sur le parking de la Mairie pour l'édition 2020 de l'Opération Nettoyage de printemps. Après la Récré des Quatre Châteaux le 29 mars, course destinée à tous les écoliers de la Vallée à St-Rémy-les-Chevreuse, notre Lévisien de cœur Stéphane Chuberre organise la 10^e édition du Trail des Lavois le 26 avril prochain, avec un passage à Girouard en début de matinée. Enfin nous vous proposons une marche nocturne sur les sentiers de Lévis le 13 juin. A vos baskets !

Je vous souhaite une très bonne lecture. ●

Votre Maire

Aune Grignon

(VŒUX 2020)

**Cérémonie
du 18 janvier...**



Cette année, la Cérémonie des vœux a connu une affluence record et il était difficile de circuler dans la Salle polyvalente.



C'est en musique, grâce à la participation de l'Harmonie municipale, qu'a débuté la cérémonie.

En présence des représentants politiques locaux (Député, Sénateur, Maire, Conseillers généraux, Maires des localités voisines), des représentants des Pompiers et de la Gendarmerie, Anne Grignon a rappelé que Lévis-Saint-Nom était une commune où il faisait bon vivre, non seulement grâce au travail des employés municipaux mais aussi de tous les bénévoles qui animent la commune par leur engagement dans la vie publique et associative.



Elle a remercié particulièrement Bernard Alisse, Adjoint à l'urbanisme et Jean-Pierre Morel, Adjoint aux finances qui après 5 et 3 mandats ont décidé de prendre une retraite bien méritée.

→ MAIRIE

Résumé des derniers conseils municipaux



Séance du 27 Novembre 2019



● VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Un nouveau véhicule utilitaire pour les services techniques.

Le Conseil municipal approuve l'acquisition d'un véhicule neuf électrique Peugeot Partner Premium 67ch, d'un montant de 23 272,17 € HT soit 27 926,60 € TTC ramené à 21 926,60 € avec le bonus écologique de 6 000 €.

● STATION D'ÉPURATION

Le Conseil municipal prend acte du compte-rendu d'exploitation de la station d'épuration du SIASY de l'année 2018.

● RÉSEAUX AÉRIENS

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux Route de Mai-

son Blanche, le Conseil municipal approuve les termes et la signature de la convention avec Orange pour la dissimulation des réseaux aériens de communications électroniques.



● SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Conseil municipal sollicite du Département une subvention de 146 534,50 € pour la réalisation de **travaux de sécurité routière** sur route départementale en agglomération, soit 70 % d'un montant de dépense subventionnable plafonnée à 250 000 € HT.

● ASSAINISSEMENT

Décision modificative assainissement approuvée.



● REPAS BIOS

Fourniture et livraison de repas à l'École et au Centre de loisirs.

Après une mise en concurrence, un nouveau marché est conclu avec la société SHCB pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2020 et ce

jusqu'au 31 décembre 2020 ; il pourra être reconduit annuellement deux fois, soit une durée totale ne pouvant excéder trois ans.

L'option retenue repose sur des repas comprenant un minimum de 16 composantes issues de l'agriculture biologique et 8 produits durables de qualité par cycle de 20 jours.



● NATATION SCOLAIRE

Le Maire est autorisé à signer une convention d'utilisation de la piscine intercommunale du SIVOM de Chevreuse pour l'année scolaire 2019/2020.

● CENTRE DE LOISIRS

Fixation de l'effectif des emplois : 4 postes d'adjoint d'animation non permanents à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité : 1 poste à raison de 1 heure hebdomadaire et 1 poste à raison de 16 heures hebdomadaires et 1 poste à raison de 20 heures hebdomadaires.

● DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal.

- Clôture de la régie de recettes pour l'encaissement des revenus des locations de salle.

- Renouvellement avec la SAFER d'une convention de mise à disposition d'une parcelle d'une surface de 2,5ha Plaine de Malpou.

Séance du 18 Décembre 2019

● BUDGET

Mandatement des dépenses d'investissement.

Afin de permettre le fonctionnement de la commune jusqu'au vote définitif du budget primitif, le Conseil municipal autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement entre le 1^{er}

janvier 2020 et la date d'adoption du Budget Primitif principal 2020 pour un montant maximum de 255000 € pour la commune et 67000 € pour l'assainissement.



● ESPACE CINÉRAIRE

Les tarifs des concessions de l'Espace cinéraire sont fixés de la façon suivante :

Colombarium

Case pour une urne :

250 € (15 ans) - 450 € (30 ans)

Case pour 2 urnes et plus :

500 € (15 ans) - 900 € (30 ans)

Le dépôt des cendres dans le Jardin du souvenir est gratuit.

● TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer le marché à bons de commande pour les travaux de réparations et d'aménagements divers de voirie d'un montant minimum annuel de 30 000 € HT et d'un montant maximum annuel de 150 000 € HT avec le groupement EUROVIA (mandataire) et GEOTP Environnement et pour une durée d'un an reconductible deux fois.

● EAU POTABLE

Le rapport annuel du service de l'eau potable du Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau (SIRYAE) pour l'année 2018 est présenté au Conseil municipal qui en prend acte.



● QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe les membres du Conseil que la signature de la vente du Domaine de la Boissière a eu lieu ce 18 décembre.

(VŒUX 2020)

...les temps forts



La remise des Médailles du travail et la Récompense des bacheliers 2019 ont mis aussi à l'honneur différentes générations de Lévisiens.



Les nouveaux propriétaires du domaine de la Boissière Beauchamp sont aussi venus se présenter. Devant l'assemblée, Madame Bourolleau a expliqué que l'achat de ce domaine représente plus qu'un projet professionnel, c'est un projet de vie, puisque toute la famille habite la propriété et que ses 2 enfants fréquenteront l'école des sources à la rentrée.

Interrogée sur ses projets pour le domaine, elle nous a expliqué qu'actuellement une phase d'analyse du domaine était en cours pour faire un état des lieux et comprendre toutes les possibilités d'évolution.

C'est autour d'un buffet dans la convivialité et le partage entre anciens et nouveaux habitants, que s'est achevé cet événement.

(TRAVAUX)

L'électrique, ça nous branche !



Au titre du renouvellement de la flotte des véhicules communaux, un Partner électrique sillonne désormais la commune en lieu et place de son homologue diesel ayant atteint un âge et un kilométrage canoniques... Doté d'une autonomie de 160km, économe en maintenance et énergie, rechargeable en quelques heures, il est adapté aux missions quotidiennes et sans émission de gaz à effet de serre respectant ainsi l'environnement qui nous est cher.



Ce pas de plus vers la transition énergétique vient compléter la démarche citoyenne engagée ces dernières années sur le territoire et la mise à disposition d'une borne de recharge sur le parking dépose minute de l'école.



Tous les feux sont au vert pour que notre planète reste bleue alors, faisons route ensemble !...

GENDARMERIE : PRÉVENTION

PERSONNES ISOLÉES VULNÉRABLES DE LA COMMUNE



Information sur le caractère officiel et bienveillant de cette démarche initiée par la Gendarmerie de Chevreuse.

L'adjudante Jessica Micheau a récemment intégré la Brigade de gendarmerie de Chevreuse en tant que Correspondant Territorial de Prévention (CTP). Sa mission consiste notamment à porter une attention particulière aux personnes vulnérables. A ce titre, elle prendra régulièrement de vos nouvelles, si vous le souhaitez.

VOYAGES À L'ÉTRANGER Formalités administratives



→ De plus en plus d'usagers sont refoulés à l'aéroport faute d'être en possession des documents nécessaires à leur voyage.

Il convient de leur rappeler de :

- **contrôler leurs pièces d'identité.** Y compris pour les enfants, quel que soit leur âge. S'assurer que la carte nationale d'identité (CNI) est datée de moins de 10 ans pour les enfants et de moins de 15 ans pour les adultes. Néanmoins, de nombreux pays européens ne reconnaissent pas la validité de 15 ans qui ne figure

pas sur les CNI produites depuis le 1^{er} janvier 2004.

Désormais, les préfectures acceptent plus facilement de renouveler les CNI qui viennent de dépasser la validité de 10 ans, lorsque l'usager voyage en Europe; il suffit pour cela qu'il fasse une déclaration écrite en ce sens,

- **demander si besoin un visa, et ce suffisamment à l'avance,**
- **vérifier que l'on dispose des ressources nécessaires** pour se rendre dans un pays étranger, y vivre et revenir en France,
- **si l'on est accompagné d'un animal se renseigner** plusieurs mois à l'avance pour connaître, par exemple les vaccins nécessaires.

Attention : de plus en plus de pays exigent que le passeport nécessaire à l'entrée sur leur territoire pour un court séjour, soit valide au moins 6 mois avant la fin du séjour. ●

Plus de renseignements sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31336

TÉLÉASSISTANCE 78

Vivre à domicile en toute sécurité

→ Dans le cadre de sa politique en faveur du maintien à

domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, le Département des Yvelines met en œuvre un

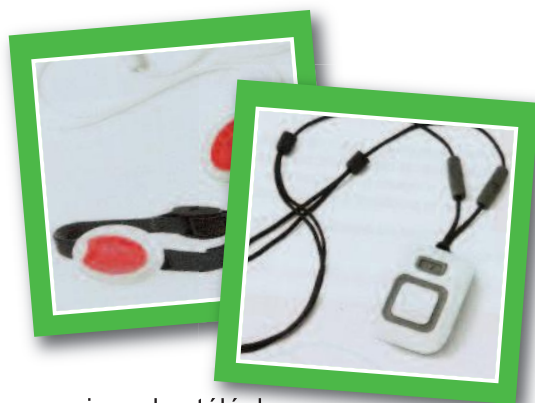


dispositif de téléassistance. Il permet d'améliorer les conditions de vie quotidienne et de lutter contre l'isolement.

Besoin de parler, victime d'une chute, d'un malaise, d'une agression, un chargé d'écoute et d'assistance vous répond 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Un dispositif simple

Un terminal de téléassistance relié à un centre d'écoute, raccordé à une



prise de téléphone, boîtiers ADSL, Fibre Optique, réseau des téléphones mobiles, est installé chez vous. Il fonctionne avec un médaillon étanche (en collier ou au poignet) qui, à partir d'une simple pression, permet d'entrer en contact de jour comme de nuit avec un chargé d'écoute. Il a une portée suffisante pour déclencher un appel à partir de toute pièce de votre domicile (même sous la douche) et de son environnement immédiat (cour, jardin).

Les options avec transmission automatique vers le centre d'écoute

Émetteur intelligent avec détection de chutes,

Équipement d'appel classique (en collier ou au poignet) avec en plus une fonction "détection de chutes",
Détecteur de vie,
Capteur de mouvement infra-rouge ou d'ouverture de porte,
Détecteurs de fumée, monoxyde de carbone, gaz.

Autres options

Boîte à clés

A l'extérieur, avec serrure codée, permet aux personnes autorisées d'accéder facilement et en toute sécurité au domicile.

Assistance mobile

Téléphone mobile muni d'un bouton d'appel d'urgence (bouton SOS), afin d'alerter la centrale d'écoute, 24h/24 et 7j/7.

Le téléphone permet d'être géo localisé grâce au GPS.

Comment bénéficier du service ?

Le contrat d'abonnement est souscrit entre l'abonné et la société gérante Vitaris.

Pour tout renseignement, demande de tarifs ou demande d'adhésion, contactez la Mairie. ●



(RÉSEAUX) Travaux d'enfouissement



Lévis met la gomme pour effacer les réseaux !

Depuis l'automne, la commune coordonne les travaux d'enfouissement des lignes aériennes entre les N° 123 et 175 de la Route de Maison Blanche supprimant les réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public disgracieux. Au delà de ses vertus esthétiques, cette opération d'embellissement contribue à la mise en sécurité de l'alimentation électrique, les réseaux souterrains étant moins vulnérables aux aléas climatiques.



Pour cette intervention lourde, les prestataires et opérateurs s'efforcent de limiter la gêne aux riverains dans une démarche qualité... Les lignes gommées, le ciel de Maison blanche sera dégagé au printemps.

DÉCOUVREZ LE MINIBUS ?



Vous faites vos courses à proximité. Vous avez des problèmes de déplacement ?

Connaissez-vous le minibus de votre village...

Savez-vous que vous pouvez l'emprunter (avec le chauffeur) tous les mardis et vendredis

matin pour vous rendre au marché des Essarts, et en revenir bien sûr..... Et en plus, on peut venir vous chercher.

Il suffit de vous inscrire en mairie, n'hésitez pas !

Faites le connaître à vos voisins qui ne lisent pas ce message. Merci pour eux.

PORTAGE DES REPAS

SERVICE À DOMICILE



Ce service organisé par le CCAS des Essarts-le-Roi, regroupe 4 communes, Les Essarts-le-Roi, Lévis-Saint-Nom, Auffargis, Le Perray-en-Yvelines.

Prévu en cas de perte d'autonomie temporaire (convalescence) ou prolongée, vous pouvez en bénéficier 7 jours sur 7 ou à la carte (quelques jours dans la semaine, midi et soir ou uniquement le midi) tarifs en mairie.

(DÉCHETS)

Nettoyage de printemps



Rendez-vous annuel incontournable au début du Printemps qui est l'occasion concrète de se mobiliser pour notre environnement proche. A quoi ça sert ?

Parce que nos déchets ne sont pas ou difficilement biodégradables

Parce qu'ils sont issus de ressources naturelles mais pas seulement. Ils sont aussi constitués d'éléments chimiques.

Parce que ces déchets finissent par polluer les sols, l'eau et l'air.

Parce que la Nature, nos rues, nos espaces communs sont plus beaux sans déchets.

Venez nombreux, petits et grands, seul ou en famille, pour participer à cette balade citoyenne, amicale et utile, organisée par la Commission Animation.



Munissez-vous de chaussures de marche, d'un gilet fluorescent et apportez vos gants de jardinage, nous vous fournirons des sacs poubelle.

Un goûter clôturera la "balade" de deux heures environ. Les enfants sont placés sous la responsabilité des parents.

Nous vous donnons tous rendez-vous samedi 21 mars à 14h30 sur le parking de la Mairie.

→ SORTIES

Loisir, sport, culture...



MARCHE NOCTURNE DE LÉVIS Samedi 13 juin

→ Et voici la seconde Marche nocturne de Lévis-Saint-Nom organisée par la commission Animation.

Voici le programme :

Accueil Parking de la Mairie à partir de 18h pour un départ à 18h30 avec votre pique nique. Retour vers 22h45.

Deux circuits proposés de 9km ou 12 km (déconseillés aux enfants de moins de 10 ans).

Infos importantes et petits conseils.
A prévoir en plus du pique-nique :

une lampe torche ou frontale,
un gilet jaune,
des bonnes chaussures,
beaucoup d'eau,
un vêtement de pluie au cas où...
de l'anti moustique.

Attention :

Les retardataires ne seront pas attendus. Les enfants sont sous la responsabilité des parents. Pour des raisons de sécurité, les chiens ne sont pas admis. ●

Inscription gratuite sur :
levis.animations@gmail.com.

LIRENVAL SALON DU LIVRE



→ Du 19 au 28 mars, cette nouvelle saison sera la vingtième édition du Salon du Livre de la Haute-vallée de Chevreuse !

Une rentrée placée au cœur de Temps forts.

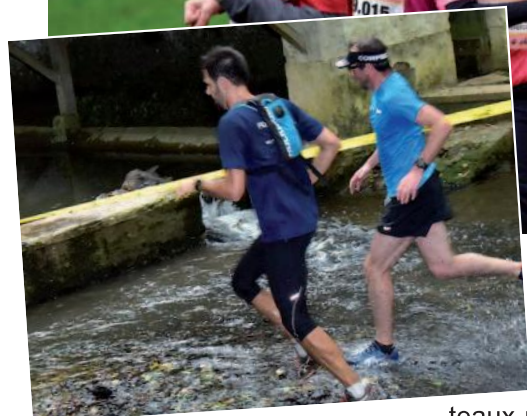
Un thème qui bien sûr convoque l'Histoire, mais plus précisément des Temps de l'Histoire à l'origine de bouleversements qui ont marqué une époque et changé le monde.

Et qui mieux que Franck Ferrand

pour nous conter certains de ces Temps forts ? Il a accepté d'être l'invité d'honneur avec son livre "Franck Ferrand raconte", qu'il nous présentera à Chevreuse sur le Salon. ● Plus d'infos sur : www.lirenval.com

TRAIL DES LAVOIRS

Le trail de passage à Lévis



→ La 10^e édition du Trail des Lavoires aura lieu le 26 avril prochain, un 10^e anniversaire de passage à Lévis-Saint-Nom.

L'équipe de la Route des 4 Châteaux prépare cette course pédestre 100% nature, qui partira du Domaine de Dampierre le 26 avril.

3 distances sont proposées avec :

- le 10km de l'Escapade (course ou marche) avec un parcours intégralement tracé dans le parc du Domaine de Dampierre,
- le Trail court de 17km avec un parcours sur Maincourt et le Domaine de Dampierre,
- le trail long de 27km avec un parcours sur Maincourt, Girouard et le Domaine de Dampierre.

Aussi, le Canicross fait son grand retour avec le Club canin de Chevreuse aux manettes pour cette 3^e édition du "Canilavoir" qui se déroulera le samedi 25 à partir de 13h au niveau de la Maison de Fer.

Nous comptons sur vous pour que la commune de Lévis soit représentée sur le Trail des Lavoires, le Canicross ou la marche du 10 km de l'Escapade. Bonne préparation et à vos trails !...

Vos enfants seront également acteurs le 29 mars pour la 7^e édition de la Récré des 4 Châteaux qui se déroulera au Domaine de Saint-Paul, à Saint-Rémy-les-Chevreuse. Ils défendront avec panache les couleurs de leur école. Bonne préparation et à vos baskets !... ● Stéphane Chuberre - Organisateur

FÊTE DE LA MUSIQUE



→ La Fête de la Musique à Lévis-Saint-Nom aura lieu le 21 juin prochain devant la Salle polyvalente (ou à l'intérieur selon la météo).

Comme chaque année, depuis maintenant 4 ans, le 21 juin est synonyme d'un rassemblement musical et festif pour un public de plus en plus nombreux, dans notre commune.

Venez écouter, encourager, jouer (pourquoi pas ?) chanter, danser et applaudir les musiciens. Il y aura bien sûr le groupe Nostachords, toujours motivé pour venir jouer devant vous et d'autres talents et volontaires, on l'espère. Tous les talents sont les bienvenus. ●

(EOL)

La Route des Orgues



La Route des Orgues de la Haute Vallée de Chevreuse, créée par l'association lévisienne EOL, est devenue un grand classique de nos randonnées pédestres !

Au détour de nos chemins de campagne, nous vous invitons à découvrir en musique nos lieux enchanteurs, églises, châteaux, forêts, ruisseaux et sentiers pittoresques...

Des haltes nous y font découvrir, dans un harmonieux mariage entre les arts et la nature, ici un orgue, ici un instrument de musique inattendu,... véritable patrimoine vivant mis en lumière par des artistes concertistes ! Randonnée d'environ 15 km, pique-nique tiré du sac et concerts tout au long de la journée.

Plus de renseignements :
orgueol.org et 01 34 61 00 66.

Participation : 20 € ; 10 € pour les enfants. Possibilité de rejoindre l'itinéraire en cours de route.

Réservez votre Lundi de Pentecôte, 1^{er} juin 2020, de 9h à 19h !



(CCAS) Demandez le programme !...



Repas spectacle au Cabaret du Bout des prés à Cernay-la-Ville
7 décembre 2019



Repas printanier

→ Il aura lieu le jeudi 2 avril au restaurant L'Auberge de la Garenne à Saint-Rémy-l'Honoré (bulletin d'inscription joint à ce numéro).

Sortie de printemps

Sortie de printemps : jeudi 7 mai de Meung-sur-Loire à Chambord.

10h : à Meung-sur-Loire. Visite guidée du château, du raffinement de ses salons aux inquiétants souterrains. Surnommé "le Château aux Deux Visages" à cause de ses façades médiévales et classiques, il fut jusqu'à la Révolution, la prestigieuse résidence des évêques d'Orléans



et a accueilli des hôtes de marque comme François 1^{er}, Louis XI ou Jeanne d'Arc.

12h : déjeuner au restaurant à Meung.

15h : promenade commentée en attelages dans le parc du château de Chambord, entièrement clos de murs il s'étend sur 5440

hectares. C'est le plus grand parc forestier clos d'Europe.

16h : spectacle de rapaces dans l'enceinte magnifique des écuries du Maréchal de Saxe, face au château

17h : fin de la journée. ●

(F2L)

Concerts, Salon des arts de Lévis et stage de chant



→ 2020 a commencé en musique avec le Concert Tapas du 25 janvier dernier qui a réuni plus de 90 personnes. Le groupe Soares and friends composé, notamment, de Benoît notre professeur de guitare et sa sœur Valérie, au chant, a su capter l'attention de la salle avec un répertoire musical

varié allant de Piaf à Laura Pergolizzi. Puis, le 2 février, ce sont les élèves de musique de F2L qui ont animé la rencontre musicale de mi-année. Les parents et amis présents ont pu constater les progrès réalisés depuis la rentrée. Bravo aux élèves participants et aux professeurs !

Nous vous donnons rendez-vous le week-end des 21 et 22 mars pour le Salon des Arts de Lévis qui accueillera 25 artistes et artisans d'art de la région ainsi qu'une exposition du Centre de Loisirs. L'entrée est libre. Ouverture de 14h à 18h le samedi, 10h à 18h le dimanche.

Autre date à retenir : le 25 avril après-midi où aura lieu un stage de chant pour ados/adultes.

Stage de chant de 12 à 99 ans.

Vous avez envie de chanter ? Et d'être guidé par un coach vocal ? L'association F2L vous propose de participer à un stage de chant pour venir apprendre à chanter et développer des techniques vocales. A la fin du stage vous repartirez avec un programme pour travailler votre voix.

De débutant à confirmé, tous styles de musique possibles. Le samedi 25 avril de 14h à 17h. Tarif 30 €. ●

Pour plus de renseignements et réserver veuillez nous contacter par mail f2l.levis@gmail.com

(LA RÉCRÉ) Soirée raclette

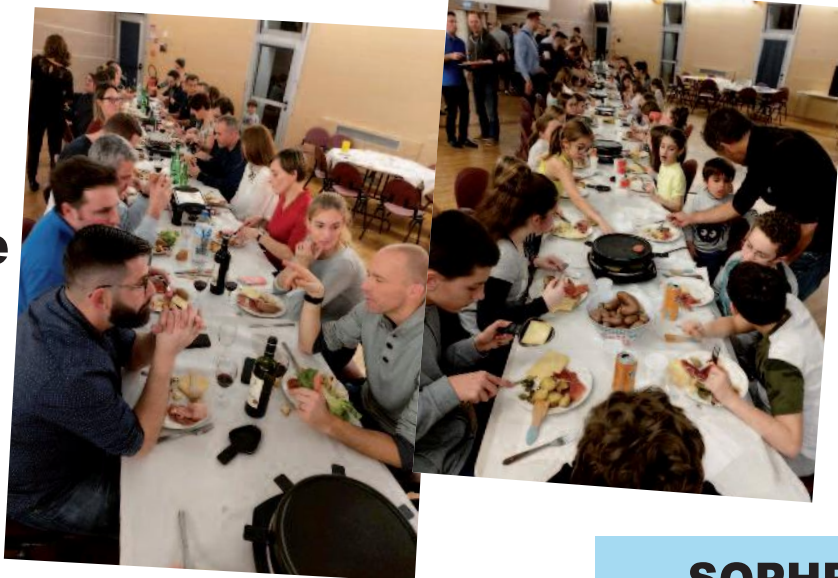
→ Le samedi 1^{er} février, 87 enfants et adultes ont ouvert les festivités de La Récré pour l'année 2020 par "une Soirée raclette".

30kg de pomme de terre, 15kg de fromage et 10kg de charcuterie ont régalé petits et grands dans une ambiance conviviale et festive.

Merci à tous pour le succès de cette soirée. Elle a permis de financer l'achat de livres afin que l'Ecole des Sources participe au vote lors du Salon du

Livre Lireval 2020.

A bientôt pour le Bonhomme d'hiver et la soirée Karaoké. ●



(CLUB DES JEUNES D'AUTREFOIS) Galette, Chandeleur, Séjour à Rome...



→ Le Club des Jeunes d'Autrefois a débuté l'année 2020, le 16 janvier passé, par son Assemblée Générale annuelle organisée autour d'un événement festif et musical "La traditionnelle Galette" au cours duquel le Président Michel Guichard a présenté ses vœux.

A la parution de ce journal, le club aura organisé en février un après-midi dansant "Chandeleur" et en mars une sortie en demi-journée.

Le 16 avril, "Repas Printanier" sera animé par le groupe Accord'Jazz et nous pourrions danser... Du 25 au 28 mai, Séjour 4 jours / 3 nuits à Rome.

En juin, sortie à la journée en cours de finalisation...

Pour vous inscrire au Club et/ou participer à ces activités, renseignez vous auprès du Président. ●

Le Président Michel Guichard

06 07 26 70 52 - mgd78320@gmail.com

SOPHR'OH



L'association Sophr'Oh → Stage de sophrologie "Le Désir au féminin" (dédié exclusivement aux femmes).

Le désir sexuel féminin est complexe et fragile. Il fluctue au gré de nombreux facteurs : variations hormonales, rapport à son corps, estime de soi, stress, expériences passées...

En s'appuyant sur la sophrologie (mouvements de relâchement musculaire, respiration contrôlée, visualisations positives), ce stage propose d'explorer la relation subjective et intime au désir, en favorisant le lâcher-prise, le développement d'un rapport positif à son corps...

L'animatrice, Karina Sonzogni, est sophrologue.

Stage de 10 séances (du 20/04/20 au 29/06/20), les lundis de 19h à 20h30, Salle Girouard.

Pour plus d'informations :

06 01 44 40 10 -

sophrh78@gmail.com

www.sophrologie-78.com

→ Stage expérientiel "Etre en lien" le samedi 6 juin (14h -18h- Salle Girouard).

Besoin de douceur, de prendre du temps pour soi, de rencontrer l'autre dans le respect et la délicatesse ? Ce stage est pour vous !

Inspiré de pratiques de sophrologie, de tantra et de Gestalt, cet après-midi proposera des temps de pratiques méditatives en musique, d'expériences relationnelles et de parole pour éclairer nos multiples façons d'être en lien.

(UFC QUE CHOISIR)

→ Vous ne trouvez pas de médecin traitant ? Adressez un courrier au médiateur de votre Caisse primaire d'Assurance maladie (CPAM). Joignez-y le questionnaire "Difficultés d'accès à un médecin traitant" téléchargeable sur le site de l'Assurance maladie. Si vous n'effectuez pas cette démarche, vous serez moins bien remboursé car vous n'aurez pas respecté le parcours de santé coordonné. ●

Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir du Parc Chevreuse - Mairie place Yvon Esnault - 78320 Lévis-Saint-Nom
contact@parc-chevreuse.ufcquechoisir.fr - www.ufc-parc-chevreuse.org



Photo : avec l'aimable autorisation du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse.

Voyage dans le temps toute une histoire...

Le Vallon du Pommeret

“Reconnu comme l'un des plus beaux sites du Parc, le Vallon du Pommeret se présente au promeneur comme ayant traversé le temps sans que rien n'ait changé : ses vergers, ses franges boisées, ses friches... ses fermes... nichés au creux du vallon...”

● Source : Parcs Naturels d'Ile-de-France



La Ferme des Godets

→ La bâtisse rappelle l'importance des exploitations agricoles dans la première moitié du XX^e siècle..

En 1829, Moret, cordonnier de son état, enseigne lecture, écriture et calcul aux jeunes du village et de Maincourt. , dans sa maison au lieu-dit les Godets où il avait aussi son

échope. Le nombre d'élèves augmentant, il déménage dans un corps de bâtiment attaché au presbytère de l'Eglise Saint-Nom

Sous l'ancien Régime, des métiers, tous liés à la terre

Paysans

Laboureurs, fermiers, possèdent une charrue, un attelage, leurs propres terres et celles qu'ils louent.

Les céréales sont largement exploitées. Le froment remplace le méteil (mélange de seigle et de froment). Pendant les jachères, on sème de la luzerne qui sert d'engrais. On cultive encore avoine, chanvre (liens), seigle (toits de chaume)...

Journaliers, manœuvriers ou hommes de peine, possèdent maison, jardin, quelques volailles, parfois une vache. Ils moissonnent à la faucille les terres des fermiers, participent aux vendanges et battent le grain l'hiver, louent leurs services comme bûcherons, élèvent parfois des nourrissons. Les animaux paissent dans les bruyères et les taillis.

Sous le règne de Louis XVI, le nombre de journaliers augmente de manière significative (90% de la population aux Mesnuls).

Artisans

Paysans à mi-temps, ils sont couvresseurs de chaumes, tonneliers, tailleurs de vêtements, fagoteurs

histoire...

(petits fagots ou margotins pour allumer le feu). A la belle saison, ils sont aux champs.

La vigne

Culture importante, au XVIII^e siècle, 5,6 % des terres, 12 à 15 hectolitres à l'hectare.

Les vendanges sont joyeuses. Le vin d'Yvette est, paraît-il, réputé. La production des environs de Paris est plus quantitative que qualitative. La capitale se protège des "vins médiocres", au-delà de 20 lieues de Paris, les droits d'entrée multiplient le prix par 3.//

Le climat des années 1780 provoque la crise et la destruction du vignoble : hiver rigoureux en 1784, gel tardif en 1785, pluies continues en 1787 et ouragan en juillet 1788. Les progrès de la médecine qui favorisent l'accroissement de la population provoquent l'appauvrissement des familles. Le patrimoine est divisé.

Certains vigneronns survivent en accueillant des nourrissons, d'autres rejoignent la grande masse des journaliers ou partent vers les villes...



La Ferme de Bellepanne

→ En 1201, Guy de Lévis fait don aux solitaires de la Roche d'une grange et d'une parcelle de terre.

En 1233, l'abbaye achète les terres de Bellepanne à Némé de Chevreuse, Seigneur de Maincourt, et Gui, Seigneur de Chevreuse, son frère.

Entre la ferme, construite au XVII^e siècle, et le hameau du Pommeret, l'eau coule le long du chemin dans une tranchée creusée vers 1950, le ru qui prend sa source à Coignièrres au Val Favry arrose le fond de la vallée. Il a alimenté, des siècles durant, un étang d'un hectare environ situé entre la ferme et le hameau. Il servait de réserve pour les poissons, nourriture des moines de Notre Dame de la Roche. A l'entrée du hameau, le chemin sur la gauche conduit au Bois Châtelain. Un sentier escarpé (53 mètres sur 700 m

de long) mène à Notre Dame de la Roche. La physionomie chaotique du terrain indique la présence d'anciennes carrières.

Sur le bord du chemin de Bellepanne, un arbre isolé, "l'Arbre de la Liberté", a été planté en 1989, pour le Bicentenaire de la Révolution.

Le Hameau du Pommeret

→ Les maisons de ce hameau, anciennes pour la plupart, sont blotties les unes contre les autres, favorisant autrefois, une vie communautaire réglée par les saisons et les travaux des champs. ●

Remerciements : Extraits du livre "Au fil de l'Yvette" encore disponible auprès de l'AMICALE (Association pour la Mise en valeur du CADre naturel et culturel de Lévis-Saint-Nom, Merci à eux.

VOS RENDEZ-VOUS A LEVIS-SAINT-NOM

- | | |
|--------------|---|
| Mars | <ul style="list-style-type: none">• Samedi 14 : Loto de l'Harmonie 19h Salle polyvalente• Jeudi 19 : Goûter (Jeunes d'Autrefois)• Samedi 14 : Déjeuner au restaurant puis Spectacle "Irish Celtic Le Chemin des Légendes" au Dôme de Paris (Palais des Sports) (Jeunes d'Autrefois)• Dimanches 15 et 22 : Elections municipales• Samedi 21 : 14h30 Nettoyage de printemps• Samedi 21 et dimanche 22 : Salon des Arts (F2L) Salle polyvalente |
| Avril | <ul style="list-style-type: none">• Jeudi 16 : 12h-18h30 Grande salle - Repas printanier avec le groupe Accord' Jazz (Jeunes d'Autrefois)• Samedi 25 : 14h à 17h Stage de chant (F2L)• Dimanche 26 : Chasse aux œufs (La Récré) |
| Mai | <ul style="list-style-type: none">• Lundi 4 : Carnet de voyage (Jeunes d'Autrefois)• Lundi 7 : Sortie de printemps (CCAS)• 25 au 28 : Séjour 4 jours / 3 nuits à Rome (Jeunes d'Autrefois) |
| Juin | <ul style="list-style-type: none">• Vendredi 12 et dimanche 14 : Gala de danse - Salle polyvalente (F2L)• Samedi 13 : Rassemblement (Les 5 Tigres)• Samedi 13 : Marche nocturne à Lévis-Saint-Nom• Jeudi 18 : Goûter Loto (Jeunes d'Autrefois)• Dimanche 21 : Fête de la Musique parvis Salle polyvalente• Samedi 20 : Concert de fin d'année des élèves Salle polyvalente (F2L)• Samedi 27 : Fête de l'école (La Récré) |



→ CÔTÉ JARDIN Le printemps revient...



(MAIRIE)

HORAIRES D'OUVERTURE

Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h - 14h-20h.

(ÉTAT-CIVIL)

Décès

LAMANDA épouse

MAZEAUD Françoise le 21/12/2019

MAES Jean le 25/12/2019

Mariage

LESOBRE Maxime

et IMAM Ekram le 11/01/2020

Naissances

BRIATTE Eva née le 14/10/2019

TASDELEN Sena née le 30/10/2019

DE FREITAS Gaspar

né le 13/12/2019

HERVÉ Elio né le 18/12/2019



→ Après un automne très humide, nos nappes phréatiques se sont bien remplies pour aborder sereinement cette nouvelle année. La végétation est en pleine effervescence et les bourgeons sont prêts à éclater... Le renouveau de nos jardins d'agrément, nos potagers, nos balcons ou de nos terrasses se produit.

Après s'être échappés vers les rôles essentiels des arbres ou de la coccinelle... Nous allons revenir dans ce numéro vers des rubriques de conseils de jardinage.

Nous allons entreprendre ces activités de jardinage par les opérations de nettoyage. Les dernières feuilles mortes, les chaumes des graminées et autres matières organiques seront enfouies pour enrichir le sol. Ensuite on pourra aussi "décompacter" la terre des différents massifs floraux pour leur permettre de bien démarrer la saison.

On aura aussi à terminer la taille de différents arbustes comme :

- ceux à floraison estivale comme les buddleias ou althéas en rabattant très largement les branches anciennes et permettre l'installation de nouvelles pousses,
- les rosiers en rabattant à 3 yeux ou à 5 dans le cas de "rosiers buisson". N'oubliez pas de laisser le dernier œil dirigé vers l'extérieur et d'éliminer aussi les gourmands qui se développent à la base,
- les glycines devront être taillées à 2 yeux pour les pousses latérales et en réduisant au moins de moitié les pousses de l'année,
- les chèvrefeuilles en supprimant les rameaux morts et toutes les branches qui s'éloignent du mur,
- quant aux hortensias, il s'agira de couper les vieilles branches et les bois morts au ras du sol et les autres inflorescences fanées seront taillées juste en-dessous du bourgeon terminal.

Nous pourrions ensuite réaliser des nouvelles plantations :

- semer en place les pavots, coquelicots, nigelles de damas... ce sera le moment de le faire dès que le sol se réchauffera un peu,
- commencer à planter les bulbes d'été, d'abord les moins sensibles au froid comme les hémérocailles, crocosmias, glaïeuls ou lis pour les autres tels que les dahlias, il sera préférable d'attendre début avril car le gel est le risque le plus important pour ces plantes.
- les lupins, roses trémières, hellébores... seront à placer dans les massifs ou les rocailles avec les bisannuelles de saison vendues en godet : pensées, violas, primevères, pâquerettes, myosotis...

Les gazons anciens ayant souffert durant cet hiver seront aussi à surveiller. On devra le plus souvent regarnir par semis certaines parties ou ajouter un peu de terreau pour rétablir la situation. On éliminera la mousse et aérera le sol souvent trop compact.

Concernant les conseils pratiques, il sera toujours utile aussi d'épandre les cendres de bois issues de nos cheminées. Riches en sels minéraux comme le calcium, potasse, silice, magnésium et phosphore. Il n'y a pas de risque de surdosage pour les plantes ni de pollution des nappes phréatiques. La potasse favorisant le développement des fleurs et des fruits, on pourra donc l'épandre aux pieds des arbres fruitiers et des plantes de massif.

On "divisera les vivaces" en sélectionnant les plus vigoureuses pour les implanter dans des "sols neufs". Cette division est souvent très utile pour aérer les touffes, multiplier les plantes à des fins personnelles ou pour vos amis et voisins.

Je vous souhaite un très bon jardinage. ●



Daniel de L'Amicale



Lévis Saint Nom



Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Lévis-infos

MARS 2020 - N° 25

Journal municipal édité par la Mairie de Lévis-Saint-Nom

Directrice de la publication : Anne Grignon - Rédaction : Commission Communication

Martial Goussard - Anne Bergantz

Laure Bongert - Anne Grignon

Jean-Pierre Morel - Sylvie Roiseux

Myriam Santerme

Conception réalisation : A.com. Anssens - Crédit photos : Mairie Lévis-St-Nom - F. Anssens

PNR - Freepik.com - Pixabay - DR.

MAIRIE LÉVIS-SAINT-NOM

Place Yvon Esnault

Tél. 01 34 61 82 05

Fax : 01 34 61 49 94

levis.mairie@orange-business.fr

www.levis-saint-nom.fr

Ouvert : Lu - Ma - Me - Ve : 8h30-12h

Je : 8h30-12h - 14h-20h.